



16 rue Madeleine Brès – 25000 Besançon | www.ies-bfc.com

ANGINES/CYSTITE – REALISER LES TROD ET DELIVRER DES ANTIBIOTIQUES A L'OFFICINE

PRESENTIEL

Formation conforme au Décret n° 2024-550 du 17 juin 2024

Objectif général de la formation	<p>Appliquer les logigrammes figurant en annexe I de l'arrêté du 17 juin 2024 fixant la liste des médicaments pouvant être délivrés sans ordonnance après la réalisation d'un TROD</p> <p>Appliquer les logigrammes figurant en annexe II de l'arrêté du 17 juin 2024</p> <p>Savoir contacter le médecin prescripteur le cas échéant (dispositif de prescription d'une ordonnance de dispensation conditionnelle)</p> <p>Savoir adresser le patient à un médecin le cas échéant (application du logigramme)</p> <p>Déterminer les exactes situations où la délivrance d'antibiotique selon le schéma des logigrammes 1 et 2 n'est pas possible.</p> <p>Déterminer les exactes situations où la délivrance d'antibiotique selon le schéma des logigrammes 3 et 4 n'est pas possible.</p>
Compétences à atteindre	<p>Pour les cystites :</p> <p>Savoir identifier les situations qui imposent au pharmacien d'adresser la patiente à un médecin</p> <p>Réaliser un test urinaire d'orientation diagnostique de recherche a minima de nitriturie et de leucocyturie ce qui comprend outre la réalisation du geste, la prise en compte de la traçabilité à effectuer</p>

	<p>Savoir lire le résultat du test, interpréter celui-ci, en tirer les conséquences pour réorienter la patiente vers un médecin le cas échéant</p> <p>Connaître les antibiotiques que le pharmacien peut délivrer dans le contexte d'un test positif, leurs posologies, leur voie d'administration, leurs contre-indications, la durée de traitement et leurs effets indésirables</p> <p>Définir le traitement antibiotique pertinent selon la situation du patient</p> <p>Rechercher d'éventuelles allergies ou contre-indications</p> <p>Délivrer les conseils nécessaires lors de la délivrance</p> <p>Connaître la conduite à tenir dans le cas où le test serait négatif</p> <p>Pour les angines :</p> <p>Connaître les facteurs d'exclusion et les signes de gravité</p> <p>Identifier les situations qui imposent une consultation médicale</p> <p>Connaître, savoir réaliser et interpréter le score de Mac Isaac</p> <p>Réaliser un TROD de l'angine et effectuer une traçabilité</p> <p>Connaître les antibiotiques que le pharmacien peut délivrer après réalisation d'un TROD de l'angine, leurs posologies, leurs voies d'administration, leurs contre-indications, la durée du traitement et leurs effets indésirables</p> <p>Définir le traitement antibiotique pertinent selon la situation du patient</p> <p>Délivrer les conseils nécessaires lors de la délivrance</p> <p>Connaître la conduite à tenir en cas de TROD négatif</p>
Public visé	Pharmaciens
Prérequis	Diplôme de Docteur en pharmacie
Programme	<p><u>9h – 9h15 : Introduction de la journée par Mr Loïc Philippe,</u> Pharmacien inspecteur en santé publique, ARS de Bourgogne/Franche-Comté</p> <p><u>9h15 – 13h15 : La cystite</u></p>

Séquence 1 : signes et symptômes de la cystite aiguë simple et prise en main du logigramme - 2 heures

- Identifier et repérer les signes et symptômes d'une cystite aiguë simple et connaître les diagnostics différentiels
- point d'attention sur les situations devant conduire à une réorientation vers un médecin
- présentation du logigramme de la prise en charge des symptômes de la cystite aiguë simple (pollakiurie et brûlures mictionnelles non fébriles), avec la formation sur l'ensemble des étapes, en insistant sur les facteurs d'exclusion et les situations nécessitant une réorientation médicale en urgence
- identification des traitements pris par le patient (sur présentation d'ordonnance ou à l'interrogatoire) nécessitant une réorientation vers le médecin.

Séquence 2 : test urinaire d'orientation diagnostique de recherche a minima de nitriturie et de leucocyturie - 1/2 heure.

- conditions de recueil des urines (flacon stérile, élimination du 1er jet d'urine, délais d'acheminement à la pharmacie le cas échéant, etc.), d'utilisation du test urinaire d'orientation diagnostique de recherche a minima de nitriturie et leucocyturie et de leur interprétation avec les critères de positivité
- conditions à indiquer à la patiente pour le recueil des urines
- conditions de réalisation du test
- information sur le contexte de la lutte contre l'antibiorésistance
- modalités à respecter pour la pratique en officine
- présentation pratique de la réalisation du test urinaire d'orientation diagnostique de recherche a minima de nitriturie et de leucocyturie et interprétation
- mise en pratique par les pharmaciens

Séquence 3 : prescription - 1,5 heures.

- présentation de la fiche mémo HAS en vigueur (réalisée en collaboration avec la SPILF): cystite aiguë simple, à risque de complication ou récidivante, de la femme et des autres références bibliographiques pertinentes

INSTITUT ESPRIT SANTE --- SAS au capital de 30 000€

16 Rue Madeleine Brès, 25000 BESANCON contact@ies-bfc.com Tél : 07 64 82 16 23
Siret : 90272930000019 - Code APE : 8559B - N° TVA : FR01902729300 - NDA : 27250365025

- présentation des molécules; posologies, durée de traitement, voie d'administration, des allergies et contre-indications à rechercher, des effets indésirables et des précautions d'emploi
- présentation des informations importantes et des règles hygiéno-diététiques à communiquer à la patiente
- sensibilisation à la juste prescription des traitements médicamenteux et à la lutte contre l'antibiorésistance
- traçabilité et partage des informations avec le médecin traitant
- présentation de cas pratiques.

Bilan à mi-journée, tour de table

14h– 18 h : Les angines

Séquence 1 : symptômes de l'angine et prise en main du logigramme - 2 heures

- Identifier et repérer les signes et symptômes d'une angine et connaître les diagnostics différentiels ;
- Point d'attention sur les situations devant conduire à une réorientation vers un médecin ;
- Présentation du logigramme de la prise en charge des symptômes évocateurs d'angine (mal de gorge non fébrile) avec la formation sur l'ensemble des étapes, en insistant sur les facteurs d'exclusion et les situations nécessitant une réorientation médicale en urgence ;
- Identification des traitements pris par le patient (sur présentation d'ordonnance ou à l'interrogatoire) nécessitant une réorientation vers le médecin.

Séquence 2 : observation des amygdales et score de Mac Isaac - 1 heure

- Démonstration de la recherche d'adénopathies cervicales antérieures sensibles ou douloureuses ;
- Présentation de visuels d'amygdales normales ;
- Présentation de visuels d'hypertrophie unilatérale des amygdales de déviation médiane de l'amygdale d'œdèmes ou voussure du voile ou de luette déviée du côté sain ;

- Présentation de visuels d'angine, dont angine pseudomembraneuse, angine vésiculeuse, angine ulcéreuse ou ulcéro-nécrotique et phlegmon de l'amygdale ;

- Quiz

Séquence 4 : prescription - 1 heure

- Modalités à respecter pour la pratique en officine : le cahier des charges figurant à l'article 4 du présent arrêté

- Présentation des recommandations de la HAS (en vigueur) : Choix et durée de l'antibiothérapie : « Rhinopharyngite aiguë et angine aiguë de l'enfant et de l'adulte de 2021 », sensibilisation au bon usage des antibiotiques et à la lutte contre l'antibiorésistance et des autres références bibliographiques pertinentes ;

- Présentation des molécules : posologie, durée de traitement, voie d'administration, des allergies et contre-indications à rechercher, des effets indésirables et des précautions d'emploi (cf. Résumé des Caractéristiques du Produit (RCP), et des règles hygiénodietétiques à communiquer au patient ;

- Rappel du risque d'automédication par AINS et aspirine et de l'importance de la recherche de traitements personnels éventuels ;

- Traçabilité et partage des informations avec le médecin traitant. Conformément à l'article R5125-33-11 du CSP, le pharmacien inscrit dans le dossier médical partagé du patient ses nom et prénom d'exercice, la dénomination du médicament délivré, la date de réalisation du test rapide d'orientation diagnostique. À défaut de cette inscription, il délivre au patient une attestation qui comporte ces informations. En l'absence de dossier médical partagé et sous réserve du consentement du patient, le pharmacien transmet ces informations à son médecin traitant. La transmission de cette information s'effectue par messagerie sécurisée de santé répondant aux conditions prévues à l'article L. 1470-5, lorsqu'elle existe. »

- Jeux de rôle /simulation

INSTITUT ESPRIT SANTE --- SAS au capital de 30 000€

16 Rue Madeleine Brès, 25000 BESANCON contact@ies-bfc.com Tél : 07 64 82 16 23
Siret : 90272930000019 - Code APE : 8559B - N° TVA : FR01902729300 - NDA : 27250365025

	<p>18h – 19h : (optionnel)</p> <p>Séquence 3 : Test rapide d'orientation diagnostique de l'angine (si non validée antérieurement)</p> <ul style="list-style-type: none"> - contexte patient conduisant à la proposition d'un test rapide d'orientation diagnostique de l'angine, et contexte de la lutte contre l'antibiorésistance - modalités à respecter pour la pratique en officine : cahier des charges figurant à l'article 4 de l'arrêté du 17 juin 2024 - apprentissage du geste, réalisation du test rapide d'orientation diagnostique de l'angine et interprétation - mise en pratique
Méthode pédagogique	Alternance d'apports théoriques et d'échanges autour de situations cliniques issues de la pratique et en lien avec les pathologies traitées (cas concrets, jeu de rôles, power point interactif).
Moyens pédagogiques	Salle équipée pour la formation, présentations PowerPoint, vidéoprojecteur, supports de cours, étude de cas pratiques, questionnaires
Modalités d'évaluation	<p>Evaluation initiale : QCM</p> <p>Evaluation des connaissances en fin de formation</p> <p>Questionnaire de satisfaction</p>
Nombre maximum de stagiaires	20
Durée	8 heures + 1 heure (optionnel)
Intervenants	<p>Dr Béatrice ROSOLEN (Médecin Infectiologue – CHRU Besançon)</p> <p>Dr Anne-Laure CLAIRET (Pharmacienne – CHRU Besançon)</p> <p>Dr Carole DEBOST (pharmacienne officinale)</p> <p>Avec l'aimable participation du Dr Loïc Philippe, pharmacien inspecteur en santé publique</p>
Coût de la formation	<p>Formation théorique :</p> <p>440 euros TTC pour les titulaires</p> <p>384 euros TTC pour les salariés</p>

	<p>Formation pratique de 18h à 19h (optionnel) :</p> <p>55 euros TTC pour les titulaires</p> <p>48 euros TTC pour les salariés</p> <p>Financements possibles : OPCO-EP, FIF-PL, ANDPC</p>
<p>Dates et lieu</p>	<p>Mardi 4 février 2025</p> <p>Espace Crusoé – Immeuble le Boréal – 16 rue Madeleine Brès – 25000 Besançon</p>
<p>Modalités et délais d'accès</p>	<p>Présentiel</p> <p>Fiche d'inscription à remplir</p> <p>Les inscriptions sont enregistrées au fur et à mesure de leur réception et ne deviennent définitives qu'après accord pour le financement.</p> <p>Dans le cas où le nombre de participants est insuffisant sur le plan pédagogique, l'IES se réserve le droit d'annuler une session.</p> <p>La présence des stagiaires dans les locaux du centre de formation implique l'acceptation du règlement intérieur.</p> <p>Attestation de formation délivrée au participant après la formation sous réserve de valider a minima 8 item sur 10 lors du QCM de fin de session.</p> <p>NB : Les personnes ayant déjà validé une formation sur les TROD angine sont dispensées de suivre la séquence 3 du module angine.</p>